



ATHÉNÉE  
FERNAND  
**BLUM**

**Numéro de fase : 420**

Avenue Renan 12

1030 Bruxelles

02/243.17.80

afbrenan@gmail.com

**Numéro de fase de l'implantation : 772**

Avenue de Roodebeek 59

1030 Bruxelles

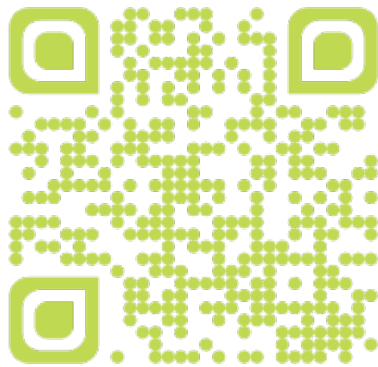
02/740.00.80

afbroodebeek@gmail.com

**Numéro de fase de l'implantation : 771**

**Notre projet d'établissement,  
notre projet éducatif  
et notre projet pédagogique  
sont consultables dans leur intégralité  
sur notre site internet.**

**[www.afblum.be](http://www.afblum.be)**



Et n'hésitez pas à appeler nos secrétariats !!

### **Communication**

L'AFB favorise les relations parents-professeurs et les contacts avec le centre PMS. Outre les entretiens individuels et ponctuels, l'AFB organise un minimum de quatre consultations générales parents-professeurs par année scolaire. *Smartschool* (une plateforme de communication interne à l'école), le bulletin et le journal de classe constituent des outils incontournables et indispensables à la communication entre l'école et les parents.

## **Deux implantations, un même projet**

Nos deux implantations d'enseignement général proposent les mêmes orientations, dans le but de préparer à entamer sereinement des études supérieures ou universitaires :

Les cours à options proposés à l'athénée sont :

### **En première année,**

Latin (3 h par semaine) et informatique (1 h)

*Vous pouvez retrouver la grille complète (reprenant la formation commune) à la page suivante*

### **En deuxième année,**

Latin (3h par semaine) et sciences économiques (1 h)

### **En troisième année**

Latin-Sciences / Latin-Grec / Économie / Sciences

### **En quatrième année**

Latin-Sciences / Latin-Grec / Économie / Sciences

Latin-Sciences-Math / Latin-Grec-Math / Économie-Math / Sciences-Math

### **En cinquième et sixième années**

Sciences, Latin-Sciences, Sciences-Mathématique

Latin-Grec, Latin-Grec-Mathématique,

Langues modernes (anglais-néerlandais-espagnol), Économique, Éco-math

## Grille horaire de 1<sup>ère</sup> année

### Humanités générales

CPC obligatoire : 1 heure (50 minutes)

Morale ou CPC ou Religion : 1 h

Français : 6 h

Néerlandais : 4 h

Latin : 3 h

Histoire : 2 h

Géographie : 2 h

Mathématique : 4 h

Sciences : 3 h

Éducation plastique : 1 h

Éducation physique : 1 h

Informatique : 1 h

Éducation par la technologie : 1 h

**Total : 32 heures**

Peuvent s'y ajouter, sur décision du conseil de classe :

**Rattrapage** en mathématique : 1 h

**Rattrapages** en français, mathématique et/ou coaching : 1 h

En outre, durant toute l'année, des **études encadrées** sont accessibles gratuitement trois fois par semaine à l'ensemble des élèves de première et de deuxième années.

Dans notre établissement, l'apprentissage des compétences (des « savoir-faire ») est, au moins, aussi important que l'acquisition d'un savoir « encyclopédique ». La totalité des six années de cours doit permettre de développer, au minimum, les compétences et les aptitudes suivantes : le sens de l'observation, la consultation efficace et actualisée des références, la mémorisation des règles et des notions, la faculté de synthétiser efficacement, la restitution des matières mémorisées, l'application de règles ou de processus prescrits, l'analyse critique et structurée d'une situation ou d'un problème, la résolution de problèmes nouveaux, la communication orale et écrite, l'autonomie et la maturité nécessaires à l'accession aux études supérieures et à la vie adulte.

Afin de donner à nos élèves un bagage suffisant, les enseignants leur proposent également de s'investir dans des projets sociaux et humanitaires, de participer à des excursions et à des voyages scolaires.

L'AFB organise également des activités parascolaires facultatives orientées vers le sport et la culture.

Des séances d'études, encadrées par des enseignants de l'AFB, sont également proposées en première et deuxième années.

De la troisième à la sixième année, nous proposons à l'ensemble de nos élèves un tutorat mis en place par Schola ULB.

### **La remédiation**

En première et deuxième années, un nombre important d'heures est consacré à la remédiation afin d'aider l'élève à surmonter les difficultés rencontrées. La remédiation est essentiellement basée sur l'apprentissage du français et des mathématiques. Le nombre de participants est limité afin d'en accroître l'efficacité.

### **Méthode de travail**

Dans chaque classe de première année, durant le premier mois, des périodes de cours sont consacrées à l'apprentissage d'une méthode de travail efficace (« apprendre à apprendre »). La tenue et l'utilisation des cahiers, la gestion du temps, l'exercice de la mémoire, la

consultation efficace de sources de référence, la prise de notes sont les compétences prioritairement abordées au cours de ces séances.

## **Projet pédagogique de l'établissement**

### **(Extraits)**

Dans le respect du Projet éducatif et du Projet pédagogique élaborés par le Pouvoir organisateur communal, des valeurs de l'école publique, de la laïcité et du libre examen, l'Athénée Fernand Blum souhaite :

- amener le plus grand nombre d'élèves possible à poursuivre des études supérieures
- former des citoyens libres, responsables, solidaires, tolérants, ouverts sur le monde et sur l'avenir
- inculquer la volonté et le goût de vaincre les difficultés ainsi que le sens de l'effort
- intégrer harmonieusement les adolescents dans la société, notamment par une orientation réfléchie et efficace
- assurer une transition harmonieuse entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire d'une part ; entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur d'autre part
- favoriser les relations humaines afin que l'amitié, la solidarité et le respect de l'autre soient omniprésents entre tous
- sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux.

L'enseignement des disciplines nécessaires à la formation générale est un objectif prioritaire. De même, la maîtrise du français est un objectif affirmé chez tous les professeurs.

Pour favoriser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, chaque enseignant, dans le cadre de son cours :

- vérifie les prérequis de l'élève ;
- définit et communique les objectifs précis en tenant compte des programmes, des socles de compétences mais aussi des exigences de l'enseignement supérieur ;
- définit et communique les critères d'évaluation ;

- insiste sur l'orthographe et la syntaxe.

## **Calendrier récapitulatif des inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023**

### **Le 28 janvier 2022 au plus tard**

Les écoles fondamentales ou primaires transmettent les formulaires uniques d'inscription aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> primaire.

### **Le 31 janvier au plus tard**

Les écoles secondaires encodent pour chacune des implantations (Renan et Roodebeek), le nombre de places ouvertes en 1<sup>e</sup> année dans l'application de la CIRI (Commission Inter Réseaux des Inscriptions).

### **Du 14 février au 11 mars inclus**

Phase d'enregistrement des inscriptions en 1<sup>e</sup> année commune  
(voir la rubrique : *Quand et comment s'inscrire ?*).

### **Du 12 mars au 24 avril inclus**

Aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée.

### **Du 14 mars au 25 mars inclus**

Sur base des critères du décret, les écoles secondaires attribuent, en recourant au classement si nécessaire, les places disponibles (80 % des places dans les écoles complètes).

### **Du 1<sup>er</sup> au 15 avril**

La CIRI procède à son classement. Les parents peuvent confirmer ou renoncer à leurs demandes.

### **Le 25 avril**

Reprise des inscriptions. L'ordre chronologique des inscriptions est désormais pris en compte.  
Possibilité de procéder à une augmentation du nombre de places disponibles.

### **Le 24 août**

Jusqu'au 23 août, les listes d'attente sont intégralement maintenues.  
Les inscriptions en liste d'attente des élèves ayant une place en ordre utile sont supprimées au cours de la nuit précédente.  
L'ordre des listes d'attente est respecté jusqu'à épuisement de ces listes, même après la rentrée scolaire.

### Entre le 24 août et le 8 septembre

Après le 23 août, les augmentations de places sont limitées à un maximum de 2 % des places déclarées

## Quand et comment s'inscrire ?

### 1°. Prendre rendez-vous

Il faut avant tout, **dès que vous le souhaitez, téléphoner au secrétariat de l'implantation** correspondant à votre premier choix pour prendre un rendez-vous afin de nous rencontrer.

Les dépôts des demandes d'inscriptions se feront **entre le lundi 14 février et le vendredi 11 mars.**

*L'ordre chronologique des dépôts des demandes d'inscription n'a aucune importance.*

**Renan : 02/243.17.80**

**Roodebeek : 02/740.00.80**

Afin de mieux vous recevoir, les permanences d'inscription seront organisées selon l'horaire suivant **entre le 14 février et le 25 février** mais aussi, après le congé de détente, **entre 7 et le 11 mars.**

		Renan	Roodebeek
<b>Lundi</b>	8h30-12h		x
	13h30-16h	x	
<b>Mardi</b>	8h30-12h	x	
	13h30-16h		x
<b>Jeudi</b>	8h30-12h		x
	13h30-16h	x	
<b>Vendredi</b>	8h30-12h	x	
	13h30-16h		x



## **2° Documents à présenter lors de l'inscription**

Le jour du rendez-vous, le ou les parents (ou le mandataire avec procuration), avec ou sans l'enfant, se présente(nt) avec les documents suivants :

- le formulaire unique d'inscription fourni par l'école primaire d'origine de l'enfant déjà complété (deux volets)
- la carte d'identité de la personne qui effectue la demande d'inscription ainsi qu'une photocopie recto-verso de cette carte d'identité.

## **3°. Qui est prioritaire ?**

De façon générale, outre des cas particuliers :

1°. L'élève dont un frère ou une sœur fréquente déjà l'Athénée Fernand Blum pour autant qu'il s'agisse de la même implantation (Renan ou Roodebeek).

2°. L'élève dont un des parents travaille au sein de l'Athénée Fernand Blum